

DEPARTEMENT DE L'AIN



MAIRIE
DE
RIGNIEUX LE FRANC
01800

Courrier aux parents d'élèves de Rignieux-le-Franc

Rignieux le Franc,
Le 15 novembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Lors du dernier Conseil Municipal, l'assemblée délibérante a voté pour une augmentation du prix du repas de la cantine.

Cette année encore, nous enregistrons et subissons des hausses à répétition (énergies, matières premières...), mais la commune ne souhaite pas répercuter la totalité de ces augmentations.

Cependant, la commune se voit dans l'obligation de réévaluer le tarif du repas scolaire, à hauteur de la hausse du prestataire (restauration), afin de limiter le déficit de ce service.

Le montant du repas passera de 4.95€ à 5.20€ à partir du 1^{er} décembre 2023.

Comptant sur votre compréhension.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le maire,
Pascal PAIN**